

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 54 (1909)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: E.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rien n'a été changé, pour le moment, à l'uniforme de parade.

L'uniforme gris-de-brochet a été adopté pour toute l'infanterie et pour les troupes sanitaires ; les chasseurs, les pionniers, les régiments des chemins de fer et des télégraphistes et les services de ravitaillement ont été dotés du manteau de même couleur. La buffletterie, jusqu'ici en cuir noirci, sera désormais en cuir brun naturel.

La tenue de campagne prévoit des gants gris, qui seront portés pendant tout le service, sauf aux parades. Les officiers des états-majors et les officiers montés des troupes à pied porteront, au lieu de bottes, des jambières de cuir brun.

Une autre modification désirée depuis longtemps, est l'introduction du ceinturon de campagne pour officiers, auquel ils pourront suspendre sabre, revolver, jumelles, etc.

L'écharpe subsiste néanmoins, et se porte, sans le manteau, par dessus le ceinturon.

Enfin l'ordonnance prescrit encore une cravate grise, et, pour les officiers de troupes à pied, une casquette grise. Les couleurs des parements sont maintenues.



BIBLIOGRAPHIE

La cavalerie aux manœuvres du Centre, par le colonel AUBIER. — Brochure grand in-8° de 32 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1909. Prix : 1 fr.

Le colonel Aubier est un écrivain très fécond, dont le nom serait très connu, s'il n'avait pas signé ses ouvrages ou ses articles de pseudonymes variés. Il s'est appelé tantôt A. A., tantôt A. Ubiez, avant de se démasquer. C'est dommage, car il y a perdu de la notoriété.

L'éminent cavalier soutient son arme. Il fallait s'y attendre. On a parlé du fiasco de la cavalerie aux dernières manœuvres d'armée. Il fait remarquer qu'elle s'y trouvait dans des conditions éminemment défavorables, que pourtant elle y a fait quelque chose, qu'elle y a même fait beaucoup, et que, si elle a eu des succès, l'ignorance de la presse a exagéré la portée de ces mésaventures.

De ses conclusions, il en est une qui présente un intérêt particulier : c'est celle qui a trait aux cyclistes. D'après lui, il ressort de l'expérience de septembre dernier que, loin d'opposer cette infanterie montée aux cavaliers, il faut, au contraire, la leur adjoindre. Cette idée me semble fort juste ; mais j'admire qu'on ait pu en trouver la confirmation dans ce qu'a pu faire le bataillon du commandant Mordacq.

E. M.

L'homme s'envole, par le capitaine SAZERAC DE FORGE, breveté d'état-major. — Un vol. in-8° de 93 pages, avec 42 gravures. — Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, 1909. Prix : 1 fr. 25.

Cette courte étude sur le passé, le présent et l'avenir de l'aviation, est du même vulgarisateur que *La Conquête de l'air* dont j'ai parlé ici même à plusieurs reprises et qui m'a tant servi pour l'article que j'ai publié en 1907 sur l'état actuel de l'aéronautique.

Je peux donc me dispenser d'en louer la clarté. Je ne cacherai pas pourtant que j'ai été surpris, alors que beaucoup de spécialistes ne voient d'autre utilisation des aéroplanes que dans la guerre navale, de ne rien trouver à ce sujet — ou presque rien — dans la monographie du capitaine Sazerac de Forge.

Emile MANCEAU.

Les mitrailleuses à l'étranger, par le lieutenant M., du 69^e d'infanterie, avec une préface du commandant NIESSEL. — Une brochure in-8° de 80 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1908. — Prix : 1 fr. 50.

Le sujet est d'actualité. Preuve en serait, s'il en était besoin, que la librairie Chapelot met en vente une étude du capitaine Mairetet sur la même question. Conçus dans un esprit différent, ces deux ouvrages se complètent, et il y a lieu de les consulter l'un et l'autre.

E. M.

L'armée allemande en 1910 et l'armée française d'après le projet de loi des cadres, par le capitaine breveté F. CULMANN, commandant de la 9^e batterie à cheval du 12^e régiment d'artillerie. — Une brochure in-8° de 104 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1908. — Prix : 2 fr. 50.

Je crois qu'on aura toujours intérêt à lire et à méditer des études de ce genre. L'auteur a beaucoup de savoir; il écrit avec entrain; ses idées ne manquent pas d'originalité. Mais vraiment est-il bien utile d'emboîter le pas aux Allemands et de chercher les solutions qui doivent plaire à Clausewitz? Qu'on fit au XVII^e siècle des tragédies en observant les règles d'Aristote, il n'y a que demi-mal. Mais qu'on aille chercher dans le passé, soit auprès de Clausewitz, soit auprès de Napoléon, les principes de guerre qui doivent nous servir dans l'avenir, c'est, à mon avis, une erreur qui, pour répandue qu'elle soit, n'en est pas moins profonde. Aussi profonde que l'erreur des généraux qui, élevés à l'école du grand Frédéric, n'ont pas su comprendre que, après l'émancipation produite par 1789, la tactique linéaire n'était plus de saison.

E. M.

Etude sur la couverture, par le lieutenant-colonel G. DE FERAUDY, du 68^e régiment d'infanterie. — 1 vol. grand in-8° de 36 pages avec un croquis dans le texte et 4 planches hors texte. — Paris, Berger-Levrault, 1903.

Il ne semble pas qu'on se soit préoccupé chez nous du rôle qui incombe aux troupes de couverture; aucun document, à notre connaissance, n'en a fixé la constitution et n'en a arrêté l'emploi.

Le colonel de Feraudy nous a donc rendu un grand service en nous exposant, pour que nous en fassions notre profit, en les adoptant, s'il y a lieu, plus ou moins modifiées, les mesures très minutieuses qui peuvent être prises ou préparées par les Allemands en prévision d'une agression de l'armée française avant l'achèvement de la mobilisation et de la concentration.

E. M.